

## 16 LANGEVIN **BEAUSOLEIL** | 06



## HALL A APPARTEMENT DE 3 PIÈCES n° A 33 au 3ème étage

ENTRÉE	3,70 m <sup>2</sup>
SÉJOUR / CUISINE	<b>22,71</b> m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	<b>11,81</b> m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	<b>10,89</b> m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	<b>5,06</b> m <sup>2</sup>
WC	<b>1,90</b> m <sup>2</sup>
DÉGAGEMENT	<b>3,04</b> m <sup>2</sup>
SURFACE TOTALE HABITABLE	59,11 m²
BALCON	<b>7,04</b> m <sup>2</sup>

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 66,15 m<sup>2</sup>

## **LEGENDE**

AP	allège pleine	<del></del>	sèche-serviette
AV	allège vitrée	R	réfrigérateur
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle
VC	volet coulissant	LL	lave linge
GC	garde corps	С	cuisson
	soffite/faux plafond	TRI	tri sélectif
ETEL	esp tech elec du logt	LC	linéaire compléme



Indice A Février 2024



ATELIER**ALLIONE** 

Conformément à la réglementation, ce plan est :

**PMR** EVOLUTIF

Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins( pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »